

Renaissance and Reformation
Renaissance et Réforme



Farel, Guillaume. Traités messins, tome 1 : Oraison très dévotte 1542, Forme d'oraison 1545, textes établis par Reinhard Bodenmann et Françoise Briegel, annotés par Olivier Labarthe

Olivier Millet

Volume 34, Number 3, Summer 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1106361ar>

DOI: <https://doi.org/10.33137/rr.v34i3.17034>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Iter Press

ISSN

0034-429X (print)

2293-7374 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Millet, O. (2011). Review of [Farel, Guillaume. Traités messins, tome 1 : Oraison très dévotte 1542, Forme d'oraison 1545, textes établis par Reinhard Bodenmann et Françoise Briegel, annotés par Olivier Labarthe]. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 34(3), 222–226.
<https://doi.org/10.33137/rr.v34i3.17034>

© Canadian Society for Renaissance Studies / Société canadienne d'études de la Renaissance; Pacific Northwest Renaissance Society; Toronto Renaissance and Reformation Colloquium; Victoria University Centre for Renaissance and Reformation Studies, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

edition of Seneca to correct a defective edition that had been published in his name over a decade before. Both editions were in circulation the following year.

Scholars have long come to expect the highest scholarly standards of translation and annotation from the Collected Works of Erasmus series, and this volume certainly does not disappoint. Anyone who has tried to translate Erasmus's Latin will marvel at the skill and talent displayed here to render it into good, idiomatic English. Likewise, learned references on every single page reveal commitment both to scholarly rigour and to a generosity of spirit to readers who would otherwise have no way of making heads or tails of the letters. An added value to this volume is an appendix on the monetary policies of Henry VIII by John Munro—both a useful piece in its own right for understanding coinage debasement under Henry, and an aid to understanding financial transactions from England recorded in the letters.

This volume, together with Volume 13, will certainly satisfy even a Gargantuan appetite for *Erasmiana* in English. One can only hope that scholars will continue to be so well fed in the near future.

MARK CRANE, *Nipissing University*

Farel, Guillaume.

Traité messins, tome 1 : Oraison très dévotte 1542, Forme d'oraison 1545, textes établis par Reinhard Bodenmann et Françoise Briegel, annotés par Olivier Labarthe.

Travaux d'Humanisme et Renaissance, 459. Genève: Droz, 2009. 411 p. ISBN 978-2-600-01328-4 (relié) 96 €

Guillaume Farel (1489–1565) est un acteur majeur de la réforme protestante dans les pays francophones au XVI^e siècle, mais sa production imprimée a été négligée, voire oubliée au cours des siècles, effacée en quelque sorte par celle de Jean Calvin, son collègue et ami. Une entreprise d'édition critique de ses œuvres complètes commence avec le présent volume ; on s'en réjouit pour notre connaissance de l'histoire religieuse et littéraire du XVI^e siècle. L'introduction générale annonce les principes de cette vaste entreprise, qui vise à satisfaire les historiens du livre, de la langue et des idées ; elle est suivie des « Règles

générales d'édition ». Les deux textes édités ici correspondent aux efforts de Farel (ministre à Neuchâtel, mais qui s'était rendu sur place) pour l'implantation de la Réforme à Metz (alors ville impériale et de culture plutôt germanique, mais aussi largement francophone), en 1542–1543. *L'oraison très dévote* a paru en 1542 à Strasbourg et fut ensuite rééditée à Genève sous une forme remaniée et très amplifiée en 1545 sous le titre *Forme d'oraison*. Les textes sont assez différents pour que soit nécessaire une édition respective des deux titres, mais le lecteur moderne est parfaitement guidé, grâce à l'apparat critique, au moyen de balises qui indiquent les transformations du texte initial. Il s'agit de discours pastoraux, sans doute inspirés par les sermons que Farel put tenir devant la communauté réformée de Metz (en proie à des persécutions et réclamant aux autorités le droit de se rassembler pour entendre la parole de Dieu selon l'Évangile de la Réforme), en même temps que d'une apologie adressée à ces mêmes autorités pour soutenir les requêtes correspondantes. Édification au fort accent pénitentiel, apologie politico-religieuse et propagande réformée se combinent constamment, mais de manière différente selon les passages. La pénitence porte sur le péché que représente l'adhésion précédente aux « superstitions » romaines, thème obsessionnel de ces pages ; l'apologie repose sur le pathos de la persécution endurée au nom de l'Évangile ; la propagande consiste dans la dénonciation, précise et pamphlétaire, de la vie religieuse en régime « papiste » et dans la proclamation de certains thèmes de la foi réformée. Sur ce dernier plan, on est frappé, sinon étonné (car le fait est bien connu dans le cas de Farel) par la violence de l'anticléricalisme et de la polémique contre la prétendue idolâtrie du culte traditionnel. Aux pages 132–133, on peut se demander à propos de cette question de l'idolâtrie s'il n'y a pas une référence à un début de Contreréforme plutôt qu'au passé biblique. On est aussi frappé par la reprise incessante de formules d'origine évangélique comme « vraie et vive foy », (commentée p. 92 en note) ou « foy œuvrante par charité » (commentée p. 104 en note), dont Isabelle Garnier-Mathez a étudié l'origine et la signification particulière dans certains contextes ; on regrette que ses travaux ne soient pas pris en compte, pas plus que les questions de rhétorique. Signalons aussi l'allusion (ici non élucidée) aux libertins spirituels (p. 111–12) auxquels Farel consacra ensuite un traité entier. L'accent pénitentiel est renforcé dans *L'oraison très dévote* par l'impression du psaume 120 dans la paraphrase versifiée de Jean Ménard, publiée ici par Farel pour la première fois avec sa mélodie. Farel fait souvent allusion aux circonstances précises des événements messins de ces années-là,

et l'annotation fournie en bas de page par les éditeurs indique dans toute la mesure du possible ce dont il s'agit. Un trait majeur de ces textes est qu'ils ne sont pas composés pour fixer la mémoire des faits, ni pour fournir un modèle de prédication ni pour organiser les éléments doctrinaux qui soutiennent la parole vive du pasteur, mais pour agir encore sur les auditoires concernés, même si c'est après coup et après l'échec de l'entreprise. On ne trouve pas non plus de réflexion de l'auteur sur le caractère exemplaire des expériences et des paroles relatées dans ces traités brûlants d'actualité. *L'oraison très dévote* commence comme une prière et poursuit dans ce registre. *La Forme d'oraison* commence comme une épître pastorale : chez Farel, les genres oratoires et les registres littéraires sont fluents, et la composition du discours ne permet pas de distinguer des parties successives qui seraient consacrées chacune à un thème hiérarchisé dans une argumentation générale et qui relèveraient corrélativement de registres d'expression distincts. Ce n'est pas que Farel en soit incapable, comme le montre au contraire la composition rhétorique des épîtres qu'il a rédigées dans les mêmes circonstances, dont deux font suite à l'impression ancienne de la *Forme d'oraison*, et d'autres sont publiées dans le présent volume parmi de nombreux autres documents historiques reproduits en annexe (p. 226–371). Nous ne partageons pas en tout cas le point de vue des éditeurs sur le style de Farel dans ces traités (qui serait « tout sauf embrouillé ou confus ») et nous pensons qu'au-delà de la dictée peut-être orale du texte faite à un secrétaire (fait mentionné à titre d'hypothèse p. 23, et que confirme à nos yeux une erreur textuelle de la p. 61), c'est bien une manière orale de s'exprimer qui est en cause dans cette manière d'écrire. On est donc réduit, pour comprendre le propos de Farel, à essayer de suivre les méandres et les répétitions de son discours, avec l'aide bienvenue, mais parfois presque désespérée, des annotateurs modernes (exemple, p. 146 en note : « Farel a sans doute perdu le fil de sa démonstration »). Outre l'apport de ces deux œuvres à nos connaissances historiques sur l'affaire en question, ces deux traités sont aussi un témoignage majeur de ce qu'a pu être la prédication de Farel, pour une période où il n'existe pratiquement pas (sauf très rares exceptions) de sermons évangéliques puis réformés imprimés. C'est d'ailleurs cette proximité émotionnelle par rapport aux événements et à la parole en action qui confère selon nous tout leur prix à ces textes.

Les éditeurs fournissent, avec le texte et ses notes, des présentations générales, une bibliographie, et un index qui guident clairement le lecteur dans l'ensemble des documents. Le texte a été établi selon des principes philologiques

innovants, dont seul l'usage montrera toute la pertinence. Il combine de manière étrange la plus grande fidélité possible à l'impression ancienne (on n'est pas loin, à certains égards, d'une édition diplomatique) avec au contraire certaines modifications systématiques, sur le plan de la typographie des caractères (emploi différencié de l'italique et du romain, ainsi que du gras) et sur celui de la ponctuation (modernisation), ce qui produit un effet hypercritique. C'est ainsi que la ponctuation d'origine est à la fois reproduite (ou signalée) en même temps qu'est introduit le système moderne, au moyen d'un jeu complexe de signes : ponctuation ancienne consignée au-dessus de la ligne, et qui double la moderne placée normalement sur la ligne, et suppléments introduits entre crochets carrés. Ces signes éditoriaux s'ajoutent à ceux, nombreux, qui encombrant déjà souvent les textes anciens dans les éditions savantes. L'historien du livre et le philologue y trouveront leur compte, mais le prix à payer est lourd : hérissé de ces signes aux statuts multiples (double système d'appels de notes, changements de type de caractère pour signaler l'histoire des strates du texte, introduction de parenthèses à nos yeux inutiles, etc.), la prose de Farel, déjà difficile à suivre en elle-même, devient un objet encore plus étrange pour le lecteur actuel. La liste des signes diacritiques (p. xxx-xxxiii) est en effet difficile à garder à l'esprit quand on lit ces textes de manière cursive. C'est tout le paradoxe d'une entreprise qui veut remettre en lumière un auteur offusqué par la clarté calvinienne, mais dont le style apparaît plus que jamais comme un maquis. Du moins si le regard du lecteur s'arrête à ces signes. Car un emploi de cette édition reste possible à condition d'en faire deux usages distincts et décalés l'un par rapport à l'autre : celui d'une lecture cursive, qui s'efforce de capter le propos de l'auteur en suivant les inflexions de ses phrases et en faisant quasiment résonner sa voix, et celui d'une lecture visuelle, de consultation et d'étude, qui se concentre sur le texte, sur son impression et sur son édition.

Quelques remarques de détail. L'orthographe d'origine, quand elle est fautive, est conservée et corrigée ensuite entre crochets, jusque dans les moindres détails (par exemple : *vons [vous]*), principe également appliqué dans le cas où la coquille porte sur un groupe de mots ; de plus, les orthographes ambiguës mais non fautives sont également signalées. On perçoit mal l'intérêt qu'il y a de reproduire des fautes manifestes, et de donner un texte qui comporte ainsi son propre apparat critique. Encore certaines solutions proposées restent-elles à nos yeux douteuses, et certains points obscurs. En voici quelques exemples sur

une douzaine de pages, notamment en matière de glossaire : p. 39, un *si* dans *toutesfois si* est « traduit » en note par « tellement », alors que, relayé ensuite par un *tant*, il annonce plutôt la consécutive qui suit ; ce cas se répète ailleurs ; on relève p. 43 une confusion de *si* avec « aussi », alors qu'il s'agit sans doute de la conjonction de subordination ; p. 42, *religions* signifie évidemment « ordres religieux », p. 43, *gentz*, « nations » , p. 48, *vertueux* « efficace » et non « digne », p. 48, *appoincter* = « réconcilier » et non « apaiser », etc. ; p. 51, *imposition* reste à interpréter ; p. 52, *presser* = « opprimer » ; p. 52, s'il faut rétablir, avec 1545, à la place de *ostant de nos freres* « ostant de ce monde aucuns de nos freres », pourquoi faire figurer cette correction en note, alors que le texte est non seulement fautif, mais incompréhensible ? P. 54, un *qui* figure pour « qu'il », comme souvent à l'époque, sans que cela soit signalé, phénomène qui se répète *infra*, etc. P. 54, *desistans* = « cessant ». Plus loin, p. 63, le sens de *nous vendroient et nous et noz femmes et noz enfans et tout pour l'avoir* nous échappe (comprendre « nous vendrions... » ?).

Dans l'ensemble, on admire en tout cas l'acribie et la cohérence des éditeurs, et l'on se félicite de disposer enfin d'une édition savante et abondamment commentée de ces textes oubliés, qui font ressurgir un pan entier de la propagande et de la spiritualité protestantes de ces années-là. L'entreprise qui commence avec ce volume était nécessaire, elle est déjà passionnante.

OLIVIER MILLET, *Université de Paris-Sorbonne*

Finucane, Ronald C.

Contested Canonizations. The Last Medieval Saints, 1482–1523.

Washington, DC: The Catholic University of America Press, 2011. Pp. x, 276. ISBN 978-0-8132-1875-5 (hardcover) \$64.95.

This volume begins with a simple question: if not all holy people deserve to become saints, “who made the cut, and why them?” Finucane has placed this question on the cusp of change in the early sixteenth century suggesting that saints, canonizers, and the process of canonization itself changed dramatically following the emergence of Protestantism. This question initiates a complex discussion that gathers secular and ecclesiastical politics, elite and popular